

CHAMPIONNATS DE LA SARTHE INDIVIDUELS **Saison 2025/2026**

- Compétition ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département de la Sarthe.
Attention : Classement retenu : Points actualisés du dernier classement paru.

Date : Samedi 23 MAI 2026:

Minimes Garçons - Juniors Garçons - Poussins & Poussines :	pointage : 13h30
Minimes Filles - Juniors Filles :	pointage : 15h15 (Sous réserve)

Date : Dimanche 24 MAI 2026 :

Seniors Messieurs - Cadets :	pointage : 08h30
Benjamins :	pointage : 12h15 (Sous réserve)
Seniors Dames – Cadettes - Benjamines :	pointage : 13h30 (Sous réserve)
Doubles Messieurs (inscriptions sur place) :	début : 12h00
Doubles Dames (inscription sur place) :	début : xxxx

Lieu : : **Complexe Sportive Auguste Delaune**
Rue des collègues
72230 ARNAGE

- Règlement et critères de qualification : voir ANNUAIRE SARTHE et fichier joint.
- Droits d'inscriptions : Voir dossier administratif.
- **Inscriptions : SPID – ESPACE MON CLUB – SPORTIFS - ENGAGEMENTS**

- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour
- Le joueur ayant les points suffisants peut intégrer un tableau supérieur à sa catégorie.
- Obligation de participer au tableau correspondant à sa catégorie

Forfait non excusé après le 23 mai 2026 - 00h00 : amende de 25 €.

Date limite d'inscription : Vendredi 15 Mai 2026

La liste des qualifiés et remplaçants ainsi que les horaires de pointage sur le site du CD et par mail dans vos clubs le lundi 18 mai 2026

Le Juge-arbitre



Le responsable de l'épreuve

Laëtitia Thépaut ☎ : 06 .48.04.61.28